

PRE-REQUIS :

Salarié d'entreprise

DUREE :

14 heures de face à face
pédagogique hors pause

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Recommandations éditées par l'INRS
- Formateur titulaire d'un certificat de compétence à jour de formation.
- Face à face pédagogique qui alterne théorie et pratique avec :
 - Introduction
 - Etude de cas
 - Démonstration
 - Apprentissage
 - Cas concrets
 - Bilan des compétences

MATERIELS PEDAGOGIQUES :

- Moyens vidéo
- Mannequins adulte enfant nourrisson
- Défibrillateur
- Aide-mémoire du SST

MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluations formatives au cours de la formation
- Evaluations certificatives en fin de formation

Attribution à la fin de formation :

Carte de SST valable 2 ans

DESCRIPTIF

La formation de Sauvetage Secourisme du Travail s'adresse à toute personne souhaitant connaître les gestes de secours à effectuer et les bases de prévention à connaître a sein de son entreprise.

OBJECTIF :

Le sauveteur secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

LES COMPETENCES A VALIDER :

- **C1 Intervenir face à une situation d'accident du travail**
 - 01 – Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - 02 – Protéger de façon adaptée
 - 03 – Examiner la victime
 - 04 – Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - 05 – Secourir la victime de manière appropriée
- **C2 Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise**
 - 06 – Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - 07 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - 08 – Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

COUT DE LA FORMATION :

150 euros

880 euros pour un groupe supérieur à 6